



Madame Elisabeth MAYLIÉ
Présidente
ONSIL
4 rue Alaric II
31000 Toulouse

MARTINE
BERTHET

Paris, le 27 mars 2018

Madame la Présidente,

SENATRICE DE LA
SAVOIE

Par la présente, j'accuse réception de votre courrier en date du 9 mars dernier, dans lequel vous avez bien voulu m'interpeller sur la situation des professionnelles de santé envisageant une maternité.

*Membre de la
Commission des
Affaires sociales*

Au cours de l'examen au Parlement du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2018, le Sénat avait adopté un amendement permettant d'étendre aux autres professions de santé libérales l'aide financière accordée aux femmes médecins pendant leur congé maternité. Le Gouvernement s'est malheureusement opposé à cette mesure et l'Assemblée nationale a supprimé cet amendement.

*Membre de la
délégation sénatoriale
aux entreprises*

Soyez assurée que j'ai bien pris en compte vos préoccupations et ne manquerai pas d'en tenir compte lors de l'examen du prochain PLFSS, à l'automne prochain.

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE DE
LA SAVOIE

Canton Albertville I

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sincères salutations.

Martine Berthet